COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Avril 2023

NOTE « Aa2 » CONFIRMÉE PAR L'AGENCE MOODY'S POUR SALUER LA BONNE GESTION DE SYTRAL MOBILITÉS

L'agence de notation financière Moody's a rendu publique son évaluation de la situation financière de SYTRAL Mobilités et confirme la note **« Aa2 » avec une perspective stable, note la plus élevée pour une collectivité française.**

À travers l'obtention de cette notation, SYTRAL Mobilités est salué pour la qualité de sa bonne gestion et ses recettes dynamiques, malgré un contexte de crise économique et énergétique majeure.

« Ces résultats démontrent que SYTRAL Mobilités, deuxième autorité organisatrice des mobilités de France, parvient à développer un plan d'investissement ambitieux tout en préservant la santé financière de la collectivité, pour répondre aux besoins de mobilités des habitantes et habitants du territoire », déclare Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.

Cette note reflète une flexibilité de SYTRAL Mobilités sur ses recettes et ses dépenses lui permettant de faire face à un accroissement de la dette, tout en préservant la solidité de son profil de crédit.

L'agence de notation pointe ainsi une **capacité de SYTRAL Mobilités à maintenir une performance opérationnelle très solide et résiliente, lui permettant de faire face aux ambitions du plan de mandat 2021-2026.** L'agence Moody's relève notamment :

- De bonnes pratiques de gouvernance et une gestion prudente, assurant une structure de dette saine et un profil de liquidité solide, malgré des dépenses d'investissement élevées dans les deux prochaines années ;
- Un modèle de financement de SYTRAL Mobilités bénéficiant de sources diversifiées de recettes de fonctionnement ;
- Un maintien de l'épargne brute de SYTRAL Mobilités au-dessus de 30 % des recettes de fonctionnement au cours de la période 2023-2024 ;
- Un poids de la dette en hausse en raison d'un plan de mandat ambitieux mais considéré comme supportable en raison de charges d'intérêt ne représentant que 2,4% des recettes de fonctionnement entre 2023 et 2024, d'une clause de revoyure prévue à mi-mandat et d'un suivi élaboré des investissements ;
- Une flexibilité des recettes importante confortée par la richesse et le fort potentiel de croissance économique du territoire.

CONTACTS PRESSE :
Julie GAUDE - gaude@sytral.fr / 06 74 92 92 90
Lodoïska DE GOUVION SAINT-CYR - gouvion@sytral.fr / 06 71 18 32 66

Moody’s souligne également qu’en 2023 SYTRAL Mobilités continuera de bénéficier du dynamisme et de l'attractivité de la région lyonnaise, de la reprise continue de la fréquentation de ses réseaux et pourra compter sur l’augmentation de la contribution statutaire de son principal membre, la Métropole de Lyon, sur le mandat actuel.

Aussi, pour la première fois cette année, Moody’s intègre également dans son évaluation un score lié à l’impact environnemental pour lequel SYTRAL Mobilités bénéficie de la note « neutre-à faible ».
« ***Ce résultat vient saluer la politique ambitieuse de SYTRAL Mobilités pour lutter contre le réchauffement climatique qui se traduit notamment par un réseau de transports en commun aujourd’hui alimenté à près de 80% grâce à l’électrique et au BioGnv »***, conclut Bruno Bernard.

CONTACTS PRESSE :
Julie GAUDE - gaude@sytral.fr / 06 74 92 92 90
Lodoïska DE GOUVION SAINT-CYR - gouvion@sytral.fr / 06 71 18 32 66